Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20261112-202678-DE

Mairie de Taulé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 12 novembre deux mille vingt-six, à 19 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, sous la présidence de :

Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 06/11/2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents :** 17 **Votants :** 21

Étaient présents : Le Maire, CREACH Gilles

Les adjoints : GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan

Les conseillers délégués : KERSCAVEN François, BOULANGER Régine, HORELLOU Denis, POCHARD Frédéric

Les conseillers : BLONS Béatrice, LE BERR Mickaël, KERBRAT Morgane, MOAL Hélène, LE GUERCH Eric, PAUGAM Sandrine, MARTIN Erwan, KERGUIDUFF Claudine,

Absents excusés : DANIELOU Céline donne pouvoir à GOARNISSON Aude, SALAUN Benoit donne pouvoir à CREACH Gilles, MEUDEC Dominique donne pouvoir à BLONS Béatrice, DE BLASIO Stéfano donne pouvoir à KERGUIDUFF Claudine

Absents : CHEVALLIER Carine, PERROT Arnaud

A été élu secrétaire de séance : KERBRAT Morgane

Sollicitation de subvention Volet 1 – 2027 – projet voirie Rue du Dossen

Vu le plan de masse d'avant-projet,

Rapporteur : Ronan KERRIEN, 4ème Adjoint,

L'élu présente le projet de voirie d'aménagement et de sécurisation de la rue du Dossen. Le coût estimatif est de 175 000€ HT, hors maîtrise d'œuvre.

Le projet sera plus finement déterminé dans le cadre d'une prochaine Commission voirie.

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20261112-202678-DE

Le montant sollicité au titre du Pacte Finistère Volet 1 2027 est de 35 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De présenter ce projet d'aménagement et de sécurisation Rue du Dossen au titre de l'appel à projets Pacte Finistère Volet 1 - 2027 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention Pacte Finistère Volet 1 2027 auprès du Département du Finistère pour un montant de 35 000€ ;

Le Maire,
Gilles CREACH,

